

Actualité/expression des groupes

Groupe des élus communistes

Dans un tract récent, l'opposition UMP/UDF soupçonne le maire et sa majorité de vouloir «municipaliser les propriétés difficilement acquises par les L'Haÿssiens» qui n'auraient «plus désormais le droit de disposer librement de leurs biens». Diable ! Mais de quoi s'agit-il ?

Par délibération du 22.06.2006 (au grand dam de l'UMP/UDF, alors préoccupée par «la préparation des vacances et deux matchs de football»), le Conseil municipal a voté une délégation du droit de préemption urbain (DPU) au SAF 94, organisme public départemental d'intervention foncière. La volonté politique de la majorité, est en effet de penser L'Haÿ de demain, pour tous les L'Haÿssiens, en termes de logements accessibles à tous et d'équipements ou de commerces de qualité. L'envolée des prix immobiliers oblige les édiles de tous bords à se doter de réserves foncières leur permettant d'intervenir auprès des aménageurs. Le DPU, outil de gestion urbaine utilisé par les villes (de droite comme de gauche), leur permet d'acquérir, par priorité sur d'autres acheteurs, les

immeubles mis en vente dans des zones préalablement définies. Contrairement à ce que prétendent l'UMP/UDF, cela n'empêche nullement les propriétaires de disposer de leur bien comme ils l'entendent, la décision de vendre leur appartenant. En outre le DPU, visant essentiellement les pavillons ou parcelles, ne s'applique ni aux successions ni aux donations. Qu'on se rassure, le droit de propriété n'est pas menacé par cette mesure législative générale !

Les procédures légales d'élaboration des budgets municipaux étant peu compatibles avec la réactivité du marché immobilier, la plupart des villes délèguent le DPU à des organismes fonciers spécialisés (comme le SAF 94). Ce portage financier permet aux communes d'intégrer budgétairement ces opérations sur le long terme. La contrepartie de ces opérations constitue un accroissement, à terme, de l'actif immobilier de la commune, qu'il est normal d'assumer financièrement sur plusieurs années.

Françoise Aumaître-Lopata

Groupe des élus citoyens à L'Haÿ

L'obsession sécuritaire : l'exemple du projet «prévention de la délinquance»

Ce projet repose sur 4 postulats qui sont déjà présents dans les précédentes lois sécuritaires.

1) Chacun est responsable de son devenir social. Il n'est plus question d'égalité des droits (article 1 de la déclaration des droits de l'homme de 1789), mais d'égalité des «chances» (voir la loi sur l'égalité des chances du 31 mars 2006). Ainsi les conditions sociales d'origine ou d'existence sont délibérément ignorées et la responsabilité individuelle est déterminante dans la délinquance, le chômage, la folie, la misère ou les difficultés éducatives des enfants.

2) Pour lutter contre la délinquance, ou contre «l'insécurité» résultant des problèmes scolaires, éducatifs, sociaux ou de santé mentale des familles en difficulté, il suffit d'exclure le noyau dur d'individus responsables de ces troubles : C'est la parabole du Kärcher qui doit nettoyer la racaille. L'objectif initial de réinsertion qu'avaient la sanction

pénale (depuis 1945) ou l'aide éducative, ou le soin, n'a plus de raison d'être.

3) Les professionnels de la justice, de l'action sociale et de la protection judiciaire de la jeunesse, qui analysent les actes de délinquance comme des symptômes d'un malaise social sont totalement disqualifiés comme incompetents et laxistes.

4) Seuls les responsables de proximité sont efficaces pour mener la lutte contre l'insécurité et appliquer cette morale qui entérine les inégalités sociales et les discriminations : les policiers et les hommes politiques locaux (les maires, les présidents de conseils généraux) sont aptes à traiter en temps réel les problèmes sociaux, ou la délinquance. Or la solution de ces problèmes dépend plus de l'emploi, du système de santé, de l'éducation que des nouveaux pouvoirs de police des maires pour sanctionner les familles qui «insécurisent» la commune. Comment les maires se justifieront-ils, quand en fin de mandat municipal, on constatera leur absence de résultats pour résoudre les problèmes sociaux de ces familles après les avoir réprimées ?

Groupe des élus UMP - UDF

Démagogie «bobo»

«La ville de Cachan en proposant à ceux des squatteurs qui refusaient les logements proposés par le Préfet d'occuper «à titre provisoire» le gymnase Belle-Image, a t-elle mesuré ce faisant qu'elle agissait directement à l'encontre des principes républicains ? En prêtant attention à la situation de Cachan, il apparaît que cette affaire n'est rien d'autre que le terrain de manœuvre d'une nouvelle gauche qui tend à opposer à la République de nouvelles formes du communautarisme. Les raisons humanitaires sont toujours mises en avant. Ce motif humanitaire est aussi celui qu'invoquent le Maire et la nouvelle gauche de Cachan. Certes, après l'expulsion, ces familles avaient passé une nuit sous la pluie et fait face à la police qui leur demandait de quitter le campement installé à proximité de l'ancien squat. Celles-ci refusaient les logements proposés par le Préfet. Mais pour quelles raisons les refusaient-elles ? Là est le ressort de l'enlise-

ment de la situation. En accordant aveuglément un gymnase clairement inadapté à cette fin - car ce gymnase n'a rien d'un gymnase, c'est tout au plus un grand préau d'école - la Ville de Cachan, en créant par ailleurs une situation qu'aucune institution ne tolérerait hors cet état d'urgence, donnait droit aux raisons de ce refus. La ville de Cachan soutenue par ailleurs par le président du Conseil Général communiste et le Maire de L'Haÿ-les-Roses jouent double jeu. D'un côté le maire propose d'encadrer le caractère provisoire sinon précaire de l'hébergement de peur d'être mis par le Préfet devant ses responsabilités à savoir demander l'évacuation du préau d'école. Les parents d'élèves de l'école de Cachan apprécieront la situation ou le Maire de Cachan les a conduit. La situation actuelle résulte donc de choix politiques successifs : ils ont produit une gestion calamiteuse, avant le squat, pendant le squat, après le squat.

En tout cas ce sont les enfants normalement scolarisés sur Cachan qui pâtiront les premiers de cette situation. La démagogie «bobo» aura prévalu sur le réalisme.

Groupe des élus socialistes et apparentés

Voter socialiste en 2007 et 2008

2007 et 2008 sont des années exceptionnellement riches en consultations électorales. Cinq élections majeures en 18 mois dessineront les lignes du paysage politique français pour cinq ans aux plans national et local. L'élection présidentielle en mai 2007 suivie des élections législatives en juin, puis en mars 2008 le renouvellement des conseils municipaux et des conseils généraux et enfin l'élection des sénateurs pour clôturer ce marathon électoral. Faut-il se plaindre de toutes ces consultations ? Certainement pas ! Ces élections sont pour tous les concitoyens l'occasion d'exprimer un choix, un choix de société, de vie collective et contrairement à ce qui se dit les options politiques, économiques et sociales des uns et des autres ne sont pas les mêmes.

Les choix politiques de Monsieur Sarkozy et l'UMP sont clairs : rompre avec le modèle social actuel où chacun sera laissé à sa réussite ou à ses échecs. La politique du chacun pour soi avec une prime au plus fort et les restes pour les autres.

Les choix du parti socialiste sont à l'opposé : ils reposent sur l'idée que la croissance économique doit se conjuguer avec l'ambition de réduire les inégalités et la volonté de donner à chacun la possibilité de construire sa vie quelle que soit son origine. De la même manière, une politique de droite ne ressemble pas à une politique de gauche au plan local. Comptez par exemple les logements sociaux à L'Haÿ-les-Roses et à Saint-Maur-des-Fossés, comparez et faites la différence ! Dire par conséquent que toutes les politiques sont identiques (blancs bonnets et bonnets blancs) ne profite qu'à ceux qui veulent que rien ne change et ne fait qu'accroître le discrédit des partis politiques, sans lesquels pourtant, il n'y a pas de vie démocratique possible. Il faut donc commencer par s'inscrire sur les listes électorales puis voter, voter à gauche et en particulier pour les candidats du parti socialiste à l'occasion de ces élections. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour débattre, militer et agir, et à vous engager dans la vie de la cité.

Bernard Gitler, conseiller municipal de la majorité